



UT CFE-CGC

BP 30 536 – 98 895 NOUMEA CEDEX

Nouvelle-Calédonie

☎ (687) 41 03 00 ☎ (687) 41 03 10

utcfecgc@utcfecgc.nc

UN NOUVEAU COUP DE MASSUE SUR LES FONCTIONNAIRES DE NC PAR NOS CHERS ELUS !!!

Si on se demandait encore quelle considération nos politiques ont pour les fonctionnaires et les agents publics de NC, le doute n'est plus possible aujourd'hui avec l'adoption du jour de carence dès le 1^{er} jour d'arrêt maladie voté au congrès hier.

Le texte avait été travaillé durant plusieurs mois entre les organisations syndicales, les employeurs et les représentants du gouvernement avec l'application du jour de carence à partir du 3^{ème} arrêt maladie et non pas dès le 1^{er} arrêt !!!!

Ce consensus avait été trouvé à l'issue d'un certain nombre de réunions. Nous étions tous favorables au jour de carence pour sanctionner les abus. Hors maladie chronique ou grave, sur une année de travail, les agents sérieux et professionnels, sont en arrêt une à deux fois et souvent peu de jours. L'application du jour de carence, au 3^{ème} arrêt et pour tous les autres arrêts, permettait au moins de cibler précisément les abus liés à l'absentéisme de circonstance sans pénaliser pour autant les agents consciencieux et méritants.

C'est ce texte initial qui avait donc été déposé au congrès, mais un amendement de M. METZDORF est venu le modifier en proposant le jour de carence dès le 1^{er} arrêt maladie et pour tous les autres arrêts suivants, le prétexte étant de l'aligner sur le jour de carence des fonctionnaires Etat et celui du secteur privé.

S'il s'agit d'alignement, alors alignons également la valeur du point d'indice qui est passée à +5% maintenant pour les fonctionnaires Etat alors que ceux de NC n'ont eu droit qu'à un malheureux +1% immédiatement repris par l'augmentation de la cotisation de la Caisse Locale de Retraite (CLR). Dans le secteur privé, le jour de carence s'applique dès le 2^{ème} arrêt maladie et la moitié de la perte de salaire est compensée par les indemnités versées par la CAFAT. Où est donc l'alignement préconisé ?

On ne peut constater encore une fois le courage de nos politiques qui ne cessent d'adopter des réformes sur la seule fonction publique et qui ont attendu les vacances scolaires pour faire passer le jour carence dès le 1^{er} jour, balayant ainsi d'un revers de

main le dialogue social avec les partenaires et les heures de négociation entre les Organisations Syndicales, les employeurs et le gouvernement.

On l'aura compris, les agents de la fonction publique, contrairement à certains, n'ont pas le vent en poupe avec nos élus politiques. Ces derniers ne feraient pas mieux s'ils voulaient tuer notre Fonction Publique NC et notre CLR, alors même que nous œuvrons pour plus d'attractivité dans notre Fonction Publique.

Si les fonctionnaires dérangent autant, alors pas de souci ; privatisons tout et on verra si les économies seront au RDV.

M.METZDORF, Mesdames et Messieurs des groupes politiques loyalistes, par cet amendement déposé au mépris des acteurs qui ont longuement travaillé sur ce sujet, vous avez enlevé à vos fonctionnaires NC et aux agents publics, le seul petit avantage qu'ils avaient encore sur les fonctionnaires Etat et vous confirmez ainsi le manque de considération que vous avez pour eux.

Merci donc M. METZDORF et merci le groupe des loyalistes pour votre courage ! Espérons que vous aurez le même courage pour prendre les autres réformes : RUAMM, CCS, TGC..., diminution des indemnités des élus, diminution du nombre de collaborateurs ...

L'ensemble des agents de la Fonction Publique de NC saura s'en souvenir le moment venu.

L'équipe de l'UT CFE-CGC NC

